FICHE DE REQUALIFICATION PREMIERS SOINS GÉNÉRAL 2020-2021

La fiche pour l'évaluation des candidats Premiers soins général lors de l'examen de requalification et pour la préparation au sauvetage lors de la réouverture progressive des lieux de baignade en contexte de COVID-19

Cette fiche doit être utilisée en accompagnement au Guide du certificat de Premiers soins général
Contient des recommandations pour l'enseignement et l'évaluation du sauvetage en contexte de COVID-19

SAUVETEUR NATIONAL
SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

Édition mise à jour le 29 juin 2020.

SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

Note spéciale : Évaluation des items en situation de pandémie COVID-19

Cette fiche est une aide pour enseigner et évaluer le brevet de Premiers soins - Général. Elle contient les nouveaux principes d'intervention en contexte de pandémie au COVID-19. Elle permet aux candidats de la formation de Premiers soins – Général d'intégrer les nouvelles informations pour chacun des items à évaluer dans le brevet. Vous trouverez aussi les modifications particulières pour évaluer les candidats qui sont présentées en compléments ou ajouts aux points à voir et aux remarques pour les items du certificat de Premiers soins. Vous trouverez les liens vers les procédures de nettoyage et de désinfection des équipements de secours et des mannequins.

Le Moniteur Soins d'urgence (MSU) doit :

- Contacter la Société de sauvetage pour toute question relative aux modifications de la formation : alerte@sauvetage.qc.ca
- FAIRE LE TRIAGE DES CANDIDATS SYMPTOMATIQUES : Aviser les candidats de ne pas se présenter à la formation/requalification s'ils présentent des symptômes suggestifs de la COVID-19 (voir encadré ci-dessous). Faire compléter un questionnaire autodiagnostic aux candidats à chaque journée de formation ou d'examen : https://www.apsam.com/theme/risques-biologiques/covid-19-coronavirus/mesures-de-prevention-generales-recommandees/gestion-cas-symptomes

1 symptôme parmi ceux-ci	OU	2 symptômes parmi ceux-ci
Apparition ou aggravation d'une toux Fièvre (température de 38 °C et plus, par la bouche) Difficulté respiratoire Perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte du goût		Un symptôme général (douleurs musculaires, mal de tête, fatigue intense ou perte importante de l'appétit) Mal de gorge Diarrhée
Toute personne qui présente l'un ou plusieurs de ces symptômes ou ayant été en contact avec une personne infectée ou qui pourrait l'être est invitée à communiquer avec la ligne d'information COVID-19 au 1 877 644-4545. Cette personne ne doit pas participer à l'activité.		

- Informer les candidats des étapes à suivre en cas de symptômes de COVID-19 : https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002474
- Si un candidat commence à ressentir des symptômes sur les lieux de formation :
  - Lui faire porter un masque de procédure et l'isoler dans un local prévu à cette fin;
  - Appeler le 1 877 644-4545 pour obtenir des consignes;
  - Appeler un proche du candidat s'il n'est pas en mesure de retourner chez lui;
  - La personne symptomatique devra consulter le Guide auto soins (https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/guide-autosoins-covid-19/) pour plus de détails.
- Les personnes (moniteur, personnel de l'installation et candidats) ayant été en contact avec la personne symptomatique doivent procéder à une auto surveillance de leurs symptômes en attendant les consignes de la santé publique et appeler le 1 877 644-4545 s'ils développent des symptômes.
- HYGIÈNE DES MAINS : Faire la promotion et appliquer l'hygiène des mains (eau tiède et savon pendant au moins 20 secondes ou solution hydro alcoolique (au moins 60 % alcool) pendant au moins 20 secondes s'il n'y a pas d'accès à de l'eau et à du savon).
- Informer les candidats d'éviter de se toucher les yeux, le nez ou la bouche avec les mains ou des gants.

- ÉTIQUETTE RESPIRATOIRE : Respecter et faire la promotion de l'étiquette respiratoire : tousser dans son coude replié ou dans un mouchoir et se moucher dans un mouchoir que l'on jette immédiatement dans une poubelle fermée après utilisation, puis se laver les mains dès que possible.
- DISTANCIATION PHYSIQUE : Plus il y a de contacts entre différentes personnes, plus les risques sont élevés qu'un de ces contacts soit avec une personne contagieuse et donc, plus les risques de transmission de la COVID-19 sont importants. Ainsi, la minimisation du nombre, de la fréquence et de la durée des contacts, ainsi que le respect de la distanciation physique de deux mètres en tout temps entre toutes les personnes sont des méthodes de prévention efficaces et doivent être priorisées.
- Effectuer des démonstrations avec des mannequins. N'effectuer aucune démonstration sur un candidat et ne pas demander aux candidats d'effectuer des démonstrations sur un autre candidat.
- Prévoir des configurations pour favoriser la distanciation physique de 2 mètres entre les candidats.
- Favoriser les tandems lors de l'évaluation : toujours les deux mêmes participants pour le travail d'équipe ou lors d'un besoin d'une vraie victime.
- Pour les tâches où il est impossible de maintenir une distance minimale de deux mètres, des adaptations doivent être apportées :
    - Le port du masque de procédure médical certifié FDA (masque chirurgical) et d'une protection oculaire (lunettes avec protection sur le côté ou visière) sont nécessaires. La protection oculaire n'est pas nécessaire lorsque tout le monde présent porte un masque de procédure.
- NETTOYAGE et DÉSINFECTION DES SURFACES ET ÉQUIPEMENTS :
    - Si la formation se donne sur le bord d'une piscine, les surfaces exposées à l'eau chlorée des piscines (ex. : glissoires, tremplins) ne devraient pas nécessiter un entretien additionnel.
    - Nettoyer et désinfecter régulièrement les surfaces fréquemment touchées ou lorsqu'elles sont visiblement souillées (ex. tables, chaises).
    - Pour les équipements partagés désinfecter après chaque usage.
    - Pour les chaises, désinfecter après chaque rotation en particulier les endroits fréquemment touchés.
    - Après utilisation, désinfecter les équipements de protection individuels réutilisables (ex. protection oculaire) et le masque de poche.
    - Les procédures de nettoyage et de désinfection des équipements de secours et des mannequins sont disponibles dans le Manuel canadien de sauvetage (p. 7-17).
- Effectuer la vérification quotidienne avant l'activité avec la Liste de vérifications quotidiennes (secteur des activités de sport et de plein air) : https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Documents/DC100-2161B-liste-sports-loisirs.pdf

Les candidats de la formation/requalification du cours de Premiers soins – Général doivent :

- Apporter un sac pour leurs effets personnels avec des vêtements de rechange en cas de contamination
- Se laver les mains avec de l'eau tiède et du savon pendant au moins 20 secondes ou utiliser une solution hydroalcoolique (au moins 60 % alcool) pendant au moins 20 secondes s'il n'y a pas d'accès à de l'eau et à du savon
    - à l'arrivée et au départ de la formation,
    - avant et après chaque item d'évaluation,
    - après avoir touché des surfaces fréquemment touchées (interrupteurs, poignées de portes, micro-ondes, rampes d'escaliers, etc.)
    - avant et après les pauses et les repas, lors du passage aux toilettes, à l'entrée et à la sortie des escaliers ou des ascenseurs.
- Apporter pour la pratique des interventions en premiers soins : masque de poche (avec filtre), gants, protection oculaire (lunettes de sécurité ou visière) et gel hydro-alcoolique.
- Si la formation se déroule à l'extérieur, apporter selon les conditions météos : lunettes soleil polarisée, protection solaire, vêtements et chapeau. Porter un masque de procédure et une protection oculaire lors des interventions à moins de 2 mètres. La protection oculaire n'est pas nécessaire lorsque tout le monde présent porte un masque de procédure.

Matériel de formation (suivre les recommandations pour la désinfection si on prévoit échange entre participants) **:**

- Masques de procédure ou chirurgical https://www.apsam.com/theme/risques-biologiques/covid-19-coronavirus/mesures-de-prevention-generales-recommandees/epi#protection-respiratoire
- Matériel de secours : contenu de la trousse de premiers soins selon le Manuel canadien de premiers soins.
- Mannequin(s) de sauvetage orange (si accessible pour simuler certaines victimes).
- Mannequin(s) pour la RCR (ratio selon la meilleure option et dans l'ordre de préférence) :
    1- Ratio de 1 mannequin : 1 candidat
    2- Ratio mannequin/participants recommandé au guide des programmes 1 : 3 :
        i. les candidats ventilent avec masque de poche et filtre antiviral (si disponible)
        ii. si masque de poche sans filtre antiviral : changement de poumons et désinfection selon la procédure entre chaque candidat
    3- si pas de poumon ou de masque de poche avec filtre (les filtres sont limités) : on simule la ventilation en guidant les participants sur les signes ex. soulèvement thorax (les participants ont déjà pratiqué la ventilation, on les invite donc à pratiquer dans le cadre de leur travail)

Liens Importants - à réviser avant de donner une formation

1) Bulletin d'information : recommandation sur la réanimation et les premiers soins : https://www.lifesaving.ca/cmsUploads/lifesaving/File/Information%20Bulletin%20-%20Resuscitation%20%26%20First%20Aid%20Recommendations_FR_final.pdf

2) Bulletin clinique COVID-19 Chaîne de survie : https://www.urgences-sante.qc.ca/wp-content/uploads/2020/05/2020-05-28-Chaine-de-survie.pdf

3) Recommandations intérimaires de mesures de prévention concernant les premiers secours et premiers soins (PSPS) en milieu de travail (INSPQ et Groupe de travail Santé SAT-COVID-19)

4) Questions et réponses – COVID-19 de la CNESST.

5) APSAM. COVID-19 Premiers secours et premiers soins. https://www.apsam.com/theme/risques-biologiques/covid-19-coronavirus/premiers-secours-et-premiers-soins

6) Recommandations de santé publique - Consignes à suivre pour la personne qui présente des symptômes de la COVID-19 : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/sante/documents/Problemes_de_sante/covid-19/20-210-53W_consignes-personnne-symptomes.pdf

7) Masques de procédure voir les spécifications ici : https://www.apsam.com/theme/risques-biologiques/covid-19-coronavirus/mesures-de-prevention-generales-recommandees/epi#protection-respiratoire

Les recommandations contenues dans ce document ne s'adressent qu'aux sauveteurs et non aux professionnels de la santé formés en soins préhospitaliers (dont les techniciens ambulanciers), ni aux premiers répondants, tel que définis dans la Loi sur les services préhospitaliers d'urgence. Ces derniers doivent se référer aux mesures de la Direction médicale nationale des services préhospitaliers d'urgence : ***https://www.urgences-sante.qc.ca/direction-medicale-nationalespu/covid-19/***

Note spéciale : Évaluation des items en situation de pandémie COVID-19

Cette fiche est une aide pour enseigner et évaluer la formation de Premiers soins - Général. Elle contient les nouveaux principes d'intervention en contexte de pandémie au COVID-19. Elle permet au secouriste d'intégrer les nouvelles informations pour chacun des items à évaluer dans le brevet Premiers soins – Général.

Règles générales

Dans l'approche utilisée pour l'intervention, l'évaluation de la situation permet au secouriste d'évaluer l'environnement, la sécurité des lieux et les circonstances de l'événement.

1. Le secouriste doit assurer sa propre sécurité en tout temps. Il doit aussi assurer celle de la personne à secourir, si c'est possible, et celle des autres personnes ou témoins présents sur les lieux. Il doit donc porter des équipements de protection individuels et respecter des règles de sécurité afin d'assurer sa sécurité et celle des autres.
2. Lorsque cela est possible, garder une distance minimale de deux mètres avec la victime.
3. Si une intervention à moins de deux mètres est nécessaire : Interventions générales
    a) Limiter le nombre de personnes dans la pièce aux seules personnes nécessaires à l'intervention.
    b) Se laver les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydro alcoolique avant et après l'intervention (si le secouriste doit porter des gants, celui-ci doit se laver les mains avant de les installer et dès qu'il les a retirés).
    c) Éviter de toucher les objets et les surfaces de travail qui ont pu être contaminés.
    d) Avant de s'approcher à moins de deux mètres de la personne à secourir, compte tenu de l'imprévisibilité et de l'urgence de la situation :
        i. Le secouriste met des gants, un masque de procédure (et une protection oculaire (lunettes de sécurité ou visière).
        ii. Si possible, la personne visée par les secours et soins met un masque également.
        iii. Prévenir rapidement les services pré hospitaliers d'urgence si la situation comporte des dangers et si la personne présente des symptômes respiratoires de la COVID-19. Le secouriste doit faire part de cette information au répartiteur des services d'urgence afin que les premiers répondants sur place soient au courant du risque de transmission de la maladie.
    e) Poursuivre le protocole d'intervention selon la situation, mais en réduisant au minimum la durée d'intervention.
    f) Selon les circonstances, si la personne secourue doit être dirigée à l'hôpital, lui laisser le masque chirurgical. Sinon, en présence de symptômes respiratoires, elle peut garder le masque jusqu'à son retour à son domicile.
    g) Avant de sortir de la zone où se trouve la personne secourue :
        i. S'assurer de nettoyer et désinfecter les objets et les surfaces de travail qui ont pu être contaminés avec les produits habituellement utilisés.
        ii. Retirer les gants et le masque (en le prenant par les élastiques sans toucher au papier) et les jeter après usage dans un sac fermé hermétiquement. Se laver les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydro alcoolique.
        iii. Retirer la protection oculaire, se laver les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydro alcoolique.
        iv. Désinfecter l'équipement de protection individuelle réutilisable ainsi que l'endroit où celui-ci a été déposé en attendant la désinfection (ex. : protection oculaire ou visière) avec un produit adapté à l'équipement.
        v. Veiller au lavage des mains avec de l'eau et du savon (savonner minimalement 20 secondes avant de rincer) ou utiliser une solution hydro alcoolique après l'intervention.
4. Ne pas oublier d'inscrire cet événement dans le registre d'accidents, d'incidents et de premiers secours.

Il est possible qu'un secouriste réagisse bien aux situations d'urgence dans lesquelles il intervient et qu'il soit en plein contrôle quant à la gestion de son stress. Il est aussi possible qu'une situation soit pour lui plus marquante qu'une autre. Dans ce cas, il est important pour le secouriste de demeurer à l'affût des manifestations du stress posttraumatique et de consulter un professionnel si besoin il y a.

PREMIERS SOINS – GÉNÉRAL : Examens primaire, secondaire et réanimation

#item	Titre de l'item	À voir :	Remarque :
7	*Appréciation clinique pré hospitalière*	• Le sauveteur doit enfiler un masque de procédure, une protection oculaire et des gants • Assurer une distanciation physique de 2 mètres dès que l'état de la victime est stabilisé. Le sauveteur doit donner des consignes d'auto-soins à la victime lorsque c'est possible. • L'examen primaire et secondaire peut se faire en donnant des consignes à la victime tout en respectant le 2 mètres de distance. • Prodiguer les premiers soins (Annexe A).	• Si c'est un autre candidat (tandem) de la requalification qui joue le rôle de la victime, le port du masque de procédure est obligatoire. • Trousse de premiers soins : après utilisation et selon le cas, jeter ou nettoyer et désinfecter le matériel selon les recommandations.
8	*Examen primaire*		
9	*Examen secondaire*		
11	*Technique de réanimation*	• L'évaluation (l'ABC) doit se faire sur le mannequin et non sur la victime simulée par un candidat. • La RCR se fait sur un mannequin. • Utilisation efficace des barrières de protection : masque de poche avec un filtre. • Le mannequin doit être entièrement nettoyé et désinfecté s'il est partagé entre les candidats. • Le sac des poumons doit être remplacé entre les candidats. RCR à un sauveteur • Administration efficace de la RCR pour un surveillant-sauveteur qui est seul sur un mannequin (10 cycles). • Un masque de poche muni d'un filtre et d'une courroie serre-tête doit être placé sur le visage du mannequin pour créer une étanchéité. • Amorcer la DEA dès que possible, comme à l'habitude. RCR à deux sauveteurs • Un sauveteur tient le masque de poche avec filtre de manière étanche durant les compressions et les ventilations et effectue les ventilations (porte des lunettes de protection et des gants). • Un sauveteur effectue les compressions thoraciques : il porte un masque de procédure, des gants et une protection oculaire.	• Pour la réanimation : suivre les directives du bulletin de la direction des soins pré-hospitaliers du Québec sur la chaîne de survie de la noyade : pour la protection (ÉPI) et pour l'intervention lors d'une situation de noyade. • Si des membres de la famille ou des proches sont à proximité de la victime et formés pour intervenir, il est raisonnable de voir s'ils seraient disposés à assurer la ventilation, étant donné qu'il est fort probable qu'ils soient eux-mêmes déjà infectés.

PREMIERS SOINS – GÉNÉRAL : Obstruction des voies respiratoire

#item	Titre de l'item	À voir : évaluation du candidat	Remarques : en situation d'apprentissage ou de travail
12	*Obstruction des voies respiratoires : Adulte, enfant et bébé* ***conscient***	• Le sauveteur doit enfiler un masque de procédure, une protection oculaire et des gants. • Choisir la technique appropriée selon le type de victime. • Stabiliser la victime une fois la technique réussie • Assurer une distanciation physique de 2 m dès que l'état de la victime est stabilisée (assise ou en PLS).	• Si c'est un autre candidat (tandem) de la requalification qui joue le rôle de la victime, le port du masque de procédure est obligatoire.
13	*Obstruction des voies respiratoires; Adulte, enfant et bébé* ***inconscient***	• Le sauveteur doit enfiler un masque de procédure, des protections oculaires et des gants pour effectuer l'évaluation (L'ABC) de la victime (sur le mannequin RCR). • L'évaluation (l'ABC) doit se faire sur le mannequin et non sur la victime simulée par un candidat. • Utilisation efficace des barrières de protection : masque de poche avec un filtre.	• Un sauveteur tient le masque de poche avec filtre de manière étanche durant les compressions et les ventilations et effectue les ventilations (porte des lunettes de protection et des gants). • Un sauveteur effectue les compressions thoraciques : il porte un masque de procédure, des gants et une protection oculaire. • La vérification dans la bouche devrait se faire par le sauveteur qui effectue les compressions puisqu'il porte un masque de procédure. • Pour la réanimation : suivre les directives du bulletin de la direction des soins pré-hospitaliers du Québec sur la chaîne de survie de la noyade : pour la protection (ÉPI) et l'intervention • Si des membres de la famille ou des proches sont à proximité de la victime et formés pour intervenir, il est raisonnable de voir s'ils seraient disposés à effectuer la technique.

PREMIERS SOINS – GÉNÉRAL : PRISE EN CHARGE D'UNE VICTIME

#items	Item	À voir : évaluation du candidat	Remarques : en situation d'apprentissage ou de travail
18 à 22	Prise en charge d'une victime consciente (de tout type)	• Le sauveteur doit enfiler un masque de procédure, une protection oculaire et des gants. • Assurer une distanciation physique de 2 m dès que l'état de la victime est stabilisé. Le sauveteur doit donner des consignes d'auto-soins à la victime lorsque c'est possible. • Maintenir une distance de 2 m, sauf lorsque l'on vient protéger la tête de la victime et la placer en position latéral de sécurité. • Prodiguer les premiers soins (Annexe A).	• Si c'est un autre candidat (tandem) de la requalification qui joue le rôle de la victime, le port du masque de procédure est obligatoire. • Désinfecter les objets touchés entre chaque utilisation. • Trousse de premiers soins : après utilisation et selon le cas jeter ou nettoyer et désinfecter le matériel selon les recommandations.

23a à 23 d	Blessures musculo-squelettiques, thoraciques, faciales et aux tissus mous	• Le sauveteur doit enfiler un masque de procédure, une protection oculaire et des gants. • Assurer une distanciation physique de 2 m dès que l'état de la victime est stabilisé. Le sauveteur doit donner des consignes d'auto-soins à la victime lorsque c'est possible. • Prodiguer les premiers soins (Annexe A).	• Si c'est un autre candidat (tandem) de la requalification qui joue le rôle de la victime, le port du masque de procédure est obligatoire à l'exception lorsque ce dernier est dans la piscine, • Utiliser un mannequin de sauvetage lorsque c'est possible dans les situations où un contact physique est nécessaire ou être à une distance de moins de 2 m lorsque possible • Si utilisés, désinfecter les parties touchées des équipements de sauvetage entre chaque utilisation. Trousse de premiers soins : après utilisation et selon le cas jeter ou nettoyer et désinfecter le matériel selon les recommandations.

PREMIERS SOINS – GÉNÉRAL : PRISE EN CHARGE D'UNE VICTIME DE NOYADE

#item	Titre de l'item	À voir : évaluation du candidat	Remarques : en situation d'apprentissage ou de travail
20d	Noyade	• Voir item 11 Technique de réanimation.	• Comme la noyade est un événement hypoxique, un retard dans la ventilation augmente la probabilité que l'état de la victime se détériore ou qu'elle ne survive pas. La noyade est considérée comme une «circonstance spéciale» au cours de laquelle la ventilation doit être privilégiée afin d'améliorer le sort de la victime.

NOTES

Barrières de protection

L'utilisation des barrières de protection inclut, entre autres, le port du masque de procédure, de la protection oculaire, des gants, le lavage des mains (avant et après) et la désinfection du matériel et des surfaces afin de pouvoir intervenir auprès d'une personne présentant des signes et des symptômes.

Liens importants

Premiers secours et réanimation :

Bulletin de la chaîne de survie de la Direction médicale nationale des services préhospitaliers d'urgence : https://www.urgences-sante.qc.ca/wp-content/uploads/2020/05/2020-05-28-Chaine-de-survie.pdf

Recommandations sur les premiers secours et la réanimation dans un contexte de COVID-19 :
https://www.lifesaving.ca/cmsUploads/lifesaving/File/Information%20Bulletin%20-%20Resuscitation%20%26%20First%20Aid%20Recommendations_FR_final.pdf

Pour toute les interventions de premiers secours suivre ces recommandations : https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2996-premiers-soins-milieux-travail-covid19.pdf

Nettoyage et désinfection des équipements de secours

Le candidat doit désinfecter les équipements de secours en fonction des recommandations du **bulletin d'information sur le nettoyage, décontamination et gestion de la qualité de l'eau** : https://www.lifesaving.ca/cmsUploads/lifesaving/File/Information%20Bulletin%20-%20Cleaning%2C%20Decontamination%20and%20Safe%20Water%20Management%20of%20Aquatic%20Facilities_FR_final.pdf

Et de la **fiche COVID-19 : Lieux de baignade Question –Réponse (INSPQ)** https://www.inspq.qc.ca/publications/3004-lieux-baignade-qr-covid19

Nettoyage et désinfection des mannequins

Le Moniteur en Premiers soins général doit faire la désinfection les mannequins selon la procédure pour le contrôle des maladies dans le cadre de formation en réanimation **du Manuel canadien de sauvetage page 7-17**.

Manuel d'entretien et de désinfection des mannequins compagnie Laerdal (en anglais) : http://cdn.laerdal.com/sophus/files/Manuals/rass/UK/Resusci-anne_skills-station_Maintenance-Sanitation_EN_sp7023.pdf

COVID-19 : Mesures de prévention concernant les premiers secours et premiers soins (PSPS) en milieu de travail (INSPQ)
https://www.inspq.qc.ca/publications/2996-premiers-soins-travail-covid19